



N° 66

JUILLET -
SEPTEMBRE 2006

L'ÉVÉNEMENT de l'été 2006 était assurément la commémoration du cinquantième anniversaire de la catastrophe du charbonnage du Bois du Cazier à Marcinelle, le 8 août 1956. Revalorisé, cet ensemble architectural remarquable, couronné par deux châssis à molettes, est ceinturé de trois terrils réaménagés en sentiers de promenade.

Le site propose un parcours muséal complet consacré au charbon, à l'acier et au verre décliné en trois espaces : l'Espace 8 août, mémorial en hommage aux 262 victimes, qui couronne le devoir de mémoire accompli depuis l'ouverture du site en 2002 ; le Musée de l'Industrie retrace l'histoire des principaux secteurs d'activités du sillon industriel Haine-Sambre-et-Meuse ; et bientôt, le Musée du Verre (qui s'ouvrira en automne 2006) qui rappellera le passé verrier de la région de Charleroi. Sans oublier les magnifiques forges des anciennes usines de la Providence (ex-Musée de l'Industrie) où les artisans redonneront vie aux machines endormies. Lieu d'exposition temporaire, le Forum (espace de 600 m²) prend place dans l'ancienne centrale électrique avec sa magnifique machine à vapeur fabriquée à Couillet.

Les trois terrils boisés de 25 ha qui dominent le site sont aménagés en parc semi-naturel, accessible au public par des sentiers de promenade. On y accède par la Drève de la Mémoire (suivant le tracé d'une ancienne voie de mise à terril) planté d'essences choisies rappelant les nationalités des victimes de la catastrophe : le palmier pour l'Algérie, le chêne pour l'Allemagne ; le frêne l'An-

gleterre ; le tilleul de Tournai pour la Belgique ; le hêtre pour la France ; le platane pour la Grèce ; le chêne pour la Hongrie ; le peuplier pour l'Italie ; le sorbier des oiseleurs pour la Pologne ; le bouleau pour la Russie ; le poirier pour l'Ukraine et le saule pour les Pays-Bas.

Pour son développement futur, le Bois du Cazier souhaite construire un nouveau bâtiment de plus de 1.800 m². Ce bâtiment aurait trois destinations : un musée Destrée-Pastur, un centre de documentation et d'archives sur le passé économique et industriel du Pays de Charleroi, et enfin, pour compléter ces infrastructures, un centre de rencontre et de réunion.

Pour commémorer ce cinquantième anniversaire, une pièce en argent de 10 euros en hommage aux 262 victimes sera frappée par la Monnaie Royale de Belgique. La Poste, quant à elle, émettra un timbre.

Du 6 août au 3 décembre, une exposition "Cazier judiciaire" (re)plongera le visiteur cinquante ans en arrière. Des prémisses de la catastrophe, avec les dangers inhérents au métier de mineur, au verdict des différents procès, une succession de mises en situation fera revivre la catastrophe, les opérations de sauvetage, l'attente des familles, le rôle des médias, les différentes enquêtes ainsi que l'ambiance des prétoires. Elle fera l'objet d'une publication sur les suites judiciaires de la catastrophe de Marcinelle, reposant sur l'étude de documents qui n'ont jamais été confrontés ni exploités, ainsi que sur les archives des différents procès.

En outre, dans une reconstitution de cinéma de quartier des années '50, le public pourra assister à des projections de film sur des thèmes touchant de près ou de loin l'histoire de la mine et du Pays de Charleroi. Au fil des semaines, des films d'archives seront diffusés sur la formation des mineurs, la bataille du charbon, la tragédie de Marcinelle, les fermetures des charbonnages, la reconversion des friches industrielles mais aussi des films plus contemporains. Chaque film sera passé en boucle pendant la journée et sera accompagné d'un feuillet comprenant un résumé et une critique de celui-ci. Lors de la première projection, une présentation et un débat seront organisés avant et après le film.

A l'initiative de la Région de Vénétie, soixante dessins de l'artiste Augusto Murer accompagnés de sculptures et de bas-reliefs seront présentés au Bois du Cazier.

En parallèle, une exposition de photographies de Marina Cavazza, qui a partagé l'intimité des familles des victimes et d'anciens mineurs, sera présentée avec le soutien de l'Institut Italien de Culture.

Un prétexte pour venir (re)découvrir le lieu, se rappeler l'histoire et s'ouvrir sur l'avenir...

Bruno Van Mol
Président

En couverture : Ecomusée régional du Centre, fonds Leyland, vue intérieure de l'usine : chaîne de montage.

L'usine d'assemblage BMC

Un exemple du mouvement de délocalisation de l'industrie automobile

ETUDE

1. Introduction méthodologique

Notre article s'intéresse à l'usine d'assemblage British Motor Corporation (BMC) Leyland à Seneffe, en activité de 1965 à 1981. A l'heure actuelle, il n'existe pas d'article ou de monographie de référence consacrés à cette usine de la région du Centre. Notre intention est d'évoquer sommairement quelques jalons de l'histoire de cette entreprise. Les seules archives existantes sont conservées à l'Ecomusée régional du Centre basé à Bois-du-Luc¹. Malheureusement, le fonds ne comprend qu'un mètre de documents ainsi qu'une centaine de photographies. Les chiffres et renseignements qui figurent ci-dessous sont tirés de la mémoire collective, de dossiers lus sur Internet ainsi que du fonds Leyland mis à ma disposition par les collaborateurs de l'Ecomusée². D'autres

renseignements restent certainement enfouis mais demeurent, pour le moment, introuvables. Ceux récoltés ont pu être assemblés, souvent par recoupements, sur base de l'histoire de certains modèles BMC, comme la Mini, dernière voiture fabriquée à Seneffe qui a rencontré un succès planétaire.

2. Place de Leyland au sein de l'industrie automobile belge

En 1965, l'entreprise Leyland était la seule usine de voitures active en Wallonie, beaucoup d'autres marques belges et étrangères n'étaient déjà plus présentes sur ce territoire. Les autres grandes firmes étaient regroupées à Anvers, à Genk et à Vilvoorde. D'après les sources d'informations recueillies, le site BMC British Leyland est en activité entre 1965 et 1981. Le groupe British Leyland avait d'autres unités de

production en Europe, comme en Italie avec Innocenti, qui modifia quelques carrosseries du groupe³. Le site de Seneffe se démarquait des autres unités par son rôle de distributeur. En 1965, ce siège prit le nom de BMC British Motor Corporation Belgium nv/sa. La superficie de l'usine British Leyland, au départ (BMC Austin Morris) s'étendait sur 99,05 ha avec des options d'agrandissements qui allaient jusqu'à 55,50 ha. L'usine proprement dite couvrait 52.617 mètres carrés. Son emplacement était judicieux car il était situé le long d'un canal à section importante (Bruxelles-Charleroi), de deux autoroutes ouvertes sur l'Europe (E 19 et E 42) et à proximité d'un réseau de chemin de fer. L'usine était donc reliée à toutes les villes importantes du pays.

Ci-dessous : Ecomusée régional du Centre, fonds Leyland, vue aérienne des installations. Ce document montre bien les possibilités d'extension de l'usine et sa proximité avec le canal Charleroi-Bruxelles.



3. La production

Tableau 1 : Chiffres de production⁴

Année	Nombre de voitures produites hebdomadairement
1973	1760
1974	1550
1975	1210
1976	1460
1977	1930
1978	1850
1979	1810

L'usine pouvait théoriquement assembler 2.500 voitures par semaine. La production moyenne annuelle s'élevait à 110.000 unités.

Les modèles suivants y furent construits : MGB et MGB/GT, MG 1100, MG 1300 MK II, Jaguar XJ, Triumph Spitfire, Triumph P6, 2000, Stag ainsi que divers modèles Austin Morris, Mini, Allegro, Marina, etc. Les pièces (moteurs et suspension) arrivaient d'Angleterre dans des caisses en bois et étaient assemblées au châssis en Belgique. La méthode de production répondait aux normes ISO. Les taxes d'importation prélevées par l'Etat sur ces produits étaient importantes. Dès lors, afin de les éviter, de plus en plus de pièces détachées furent fabriquées en sous-traitance en Belgique. Vers la fin des années '70, presque 60% des pièces des voitures anglaises assemblées à Seneffe étaient fabriquées en Belgique.

4. Le personnel

L'usine a connu une évolution importante du nombre de personnes employées de sa création jusqu'à sa fermeture. En effet, à ses prémises, elle occupait un peu plus de 1000 personnes tan-

dis qu'en 1978, peu avant son déclin, celui-ci était trois fois plus important. Le personnel était recruté principalement dans la région du Centre. La direction du groupe British Leyland estimait le potentiel de recrutement local dans un rayon de 10 à 15 miles (16 à 25 km) autour du site de Seneffe⁵. Les ouvriers qui étaient engagés ne possédaient pas de diplôme ou de formation particulière. Ils étaient formés par l'entreprise qui recevait des aides de l'Etat belge à cet effet.

Il semblerait qu'il n'y ait pas eu de mouvement de grève conséquent jusqu'en 1975, ce qui s'explique facilement par un contexte économique favorable.

5. La fin de l'usine

A la fin des années 1970, BMC British Leyland était confronté à une situation difficile. Des tentatives de vente du site à General Motors avortèrent par manque d'intérêts économiques. En effet, les coûts salariaux du site belge apparaissaient comme trop élevés pour le groupe. De plus, la politique interne du groupe s'est révélée désastreuse. Cette dernière consistait à privilégier certaines marques par rapport aux autres. Ainsi, la production de

l'MGB est arrêtée alors que ce modèle était encore très demandé aux USA. D'autres facteurs ont joué tels la concurrence énorme d'autres marques sur notre territoire (GM, Ford ou VW), l'arrivée des voitures japonaises, la modernisation technologique des chaînes de montage, l'effondrement de la Livre Sterling, une production moteur vieillissante qui n'était pas toujours adaptée aux nouvelles normes anti-pollution, etc.

Pendant l'hiver 1980-1981, la société décide la fermeture de sa division d'assemblage, qui était la plus importante avec 800 travailleurs, et de ne maintenir sur le site que la section de finition qui comprenait 250 ouvriers. L'entreprise cesse définitivement ses activités en 1981. Cette décision pèse sur l'industrie belge qui peine à se remettre de la fermeture de l'usine Citroën en région bruxelloise⁷. Beaucoup d'ouvriers formés professionnellement s'orientent vers les garages et carrossiers locaux.

Les différents bâtiments sont restés longtemps vides. Une partie des archives furent récoltées par Eric Warte de l'Ecomusée régional du Centre. Dans ces lieux fréquentés jadis par 3.000 ouvriers, divers événements sont actuellement organisés hebdomadairement (brocante, concert, etc.) par la société "Seneffe expo". Les gigantesques parkings sur lesquels les voitures étaient entreposées attendent encore une réhabilitation.

Tableau 2 : répartition du personnel⁸

Années	Ouvriers	Employés et cadres	Total
1970	1051	98	1149
1973	2595	224	2819
1978	3059	275	3334
1979	2734	225	2959



Ci-dessus : Ecomusée régional du Centre, fonds Leyland, vue intérieure de l'usine : chaîne de montage.

Ci-dessous : Ecomusée régional du Centre, fonds Leyland, deux voiture « Mini » produites à Seneffé.



6. Conclusion

En 2006, plusieurs multinationales sont présentes en Belgique. Le groupe VW-Audi-Seat-Skoda produit des automobiles Volkswagen Golf de 5^e génération ainsi que des Audi A 3 sur le site de Forest. Avec plus de 6.000 travailleurs, cette entreprise représente le premier employeur de la Région bruxelloise. A Genk, General Motors fabrique des voitures Ford Mondeo et Galaxy. Ces sites sont régulièrement menacés par des délocalisations en raison des coûts salariaux, d'une demande accrue de flexibilité, etc. En 1997, pour ces motifs, le groupe Renault n'a d'ailleurs pas hésité à fermer son usine moderne et réputée de Vilvoorde pour installer une unité de production en Turquie⁸. En Wallo-

nie, aucune marque automobile n'est directement présente⁹. Par contre, il existe de nombreuses PME qui travaillent en sous-traitance pour ces groupes en fabriquant des pièces qui entrent dans la composition de leurs modèles automobiles. Cependant, il est vital pour ces entreprises d'apporter un réel savoir-faire au niveau du traitement des pièces car elles sont confrontées à des risques de délocalisation. Les travailleurs sont souvent soumis à un chantage au transfert de quotas de production vers d'autres sièges de la même multinationale¹⁰. Le conflit qui s'est déroulé en 2004 à l'usine AGC-Splintex située à Fleurus et qui fabrique des pare-brise, des lunettes arrières et des vitres latérales pour presque toutes les marques de voiture présentes en Europe,

s'inscrit dans cette tendance. La direction voulait supprimer 284 emplois afin d'optimiser la production¹¹. La délégation syndicale FGTB a lutté pendant trois mois contre cette restructuration en mettant, notamment, en avant le carnet de commandes rempli jusqu'en 2008. Durant ce conflit, les menaces de délocalisation et de fermeture de l'entreprise furent souvent utilisées. La cessation des activités du site Leyland à Seneffe annonçait en réalité ce mouvement de délocalisation et de fermeture d'entreprises actives dans le secteur de l'automobile en Belgique.

Alain Vittone,

Trésorier MG Car Club Belgium

Vande Vijver Guénaël,

Directeur scientifique de l'Institut d'Histoire ouvrière économique et sociale à Seraing



Ci-dessus : Ecomusée régional du Centre, fonds Leyland, visite du roi Baudouin à l'usine Leyland, circa 1967.

¹ Cf. <http://www.bois-du-luc.com>

² Les auteurs remercient l'Ecomusée régional du Centre qui a assumé la numérisation des documents photographiques qui illustrent notre article.

³ L'opération de modification de la carrosserie est appelée "facelift".

⁴ Ces données proviennent de rapports conservés à l'Ecomusée régional du Centre.

⁵ Ecomusée régional du Centre, fonds Leyland, memorandum de la direction, circa 1975.

⁶ Ces chiffres proviennent de rapports conservés à l'Ecomusée régional du Centre.

⁷ Les usines Citroën ont fermé en 1980 provoquant la perte de plusieurs milliers d'emplois à Bruxelles. Cf l'excellent dossier réalisé par La Fonderie : *Du carrosse princier à la voiture populaire*, n°13, décembre 1992, (Les Cahiers de la Fonderie).

⁸ Cette fermeture est considérée comme une véritable réussite financière par les responsables du groupe Renault. Il faut souligner que cette décision n'a aucune répercussion conséquente sur les consommateurs. Même en Belgique, le mouvement de boycott des produits Renault n'a pas duré.

⁹ De nombreux hainuyers occupent également un emploi dans ce secteur en travaillant dans les usines à Valenciennes (France) du groupe Toyota. Cependant, la majorité de ces emplois sont peu qualifiés.

¹⁰ Mateo Alaluf, *AGC-Splintex : une grève du XXI^e siècle* dans <http://politique.eu.org/archives/2005/04/1.html>, 2005. Article publié également dans la revue *Politique*, avril 2005.

¹¹ *Ibidem*.

Témoignage de **Maurice Vande Vijver**, ancien mineur

Les ethno-témoignages diffusés au sein du Bulletin du PIWB sont généralement des interviews “classiques” (retranscription d’une séance de questions/réponses). Le document présenté ci-dessous est différent puisque nous publions un texte rédigé, en 1994, par un ancien mineur : Maurice Vande Vijver. Ce dernier est resté trois ans à la fosse du Quesnoy (charbonnage du Bois-du-Luc). Impliqué dans les activités de la J.O.C. (Jeunesse ouvrière chrétienne), il rentre à la mine afin de devenir permanent syndical. A la suite de la catastrophe du Bois du Cazier, son épouse lui demande de quitter l’industrie charbonnière. Il obtient un poste d’employé au sein du secteur gaz et électricité et, après des cours à l’Institut supérieur de culture ouvrière (ISCO) et à l’Université catholique de Louvain, il terminera même sa carrière en tant que cadre à Intercom.

Préambule

Les mineurs et le dur travail de la mine ne doivent pas s’effacer de la mémoire collective. A la veille du 4 décembre, fête de sainte Barbe patronne des mineurs, je dédie ces souvenirs à ma femme, aux anciens mineurs et à Mgr. Himmer, évêque de Tournai décédé en janvier. Il aimait les mineurs et il était aimé par eux.

L’expérience de la mine

Il y a 38 ans que j’ai quitté le charbonnage du Quesnoy à Trivières où j’ai travaillé 3 ans et 3 mois au fond. Il y a 38 ans et peut-être serez-vous étonné d’apprendre qu’il m’arrive encore de rêver que je travaille à la mine. Je rêve que je martyrise la poignée du treuil qui tire les rames de chariots pleins vers le grand bouveau. Je pousse la manette à fond, le treuil rugit, il tire furieusement sur ses chaînes heureusement bien arrimées aux cadres métalliques de la galerie, le câble d’acier se tend à se rompre mais rien ne bouge.

Alors je me réveille et je me souviens que cela m’est arrivé dès le premier jour où je faisais ce travail. Je me souviens que j’ai remis la manette à zéro, engagé le frein et que

je suis parti dans le noir de la galerie. Lorsque j’ai rejoins la rame immobilisée, j’ai constaté qu’un chariot avait déraillé. J’ai dégagé ce chariot et ensuite, fort de mes 22 ans, je me suis baissé dos au chariot en glissant mes mains en dessous et j’ai voulu me relever en relevant en même temps le chariot mais il n’a pas bougé. Alors en risquant de me casser les reins, j’ai recommencé une fois, deux fois, sans succès ! Heureusement un autre mineur est arrivé. Il était plus petit et plus mince que moi. Il a pris un gros caillou, il l’a placé entre les rails, il a pris un morceau de bèle (bois de soutènement) qui traînait par là, il l’a glissé entre la pierre et le fond du chariot, il a appuyé sur ce levier et hop le chariot s’est soulevé et est retombé sur ses rails.

Cela a été ma première leçon de la mine. Une leçon de savoir-faire professionnel bien sûr mais aussi une leçon d’humilité et même une leçon de vie tout court car j’en ai retenu que la force tranquille obtient plus que la force brutale.

Ma deuxième leçon je l’ai prise avec Provieto, un coupeur de mur (galerie) ou avec André, un ancien facteur devenu bouveleur. J’avais remarqué qu’à la fin de la journée de travail, juste avant de remiser les outils, on s’occupait de rendre, propre, net, l’emplacement de travail et en moi-même je rigolais en me disant “cela ne sert à rien, l’autre équipe va arriver, ils vont forer et puis miner et tout sera de nouveau rempli de schistes éclatés”. Et puis j’ai compris. J’ai compris que c’était par respect pour ceux de l’équipe qui nous relevait et un tel respect des compagnons de travail, je ne l’ai plus jamais rencontré pendant la suite de ma vie professionnelle.

Lorsque je suis arrivé le premier jour au Quesnoy, j’ai emprunté comme les autres le couloir au tunnel qui conduisait à un immense vestiaire. Et j’étais là dans ce vestiaire, tout gauche, avec sur les bras tendus mon costume de travail, mon casque, mes bottines, un grand flacon de café et un “briquet” de tartines. “Eh ! Viens près de moi, il y a une armoire vide près de la mienne”. C’est ainsi que j’ai connu Louis. Par après Louis m’a confié que pendant la guerre il avait été combattre sur le front de l’Est, aux côtés des Allemands. A la libération, il avait été arrêté et condamné à je

ne sais plus combien d’années de prison par le Conseil de guerre. Un jour, à lui et à d’autres, on avait fait la proposition suivante : ou vous restez en prison ou vous êtes libérés à condition de vous engager pour le même nombre d’années à travailler au fond de la mine. Ces années passées, Louis continuait à abattre du charbon. Un jour il n’est pas remonté et j’ai appris qu’il y avait eu un éboulement dans la taille où il travaillait. Plusieurs mineurs dont le porion Marcel Quatrecoeur de La Hestre, étaient morts. Louis vivait mais il était coincé sous l’éboulement et pendant des heures, wallons, flamands, italiens, polonais, ont œuvré pour le dégager, lui et les autres. Ma troisième leçon a été une leçon de solidarité.

La catastrophe du Bois du Cazier et la remontée définitive vers la surface

Un dernier souvenir... Lorsque la journée de travail était terminée et que nous reparions vers le puit, chaque jour à la même heure et au même endroit, nous croisions l’équipe d’après-midi. Avant d’apercevoir la lueur de leurs lampes, nous les entendions car au fond la voix porte loin mais ce jour-là nous n’avons rien entendu. Ou plutôt nous n’entendions que le bruit de leurs pas et lorsque nous nous sommes croisés, sans s’arrêter, il y en a un qui nous a dit “il y a une grande catastrophe dans une fosse du côté de Charleroi”. C’était le 8 août 1956 et 262 mineurs dont 136 italiens et 95 belges sont morts brûlés ou asphyxiés au charbonnage du Bois du Cazier à Marcinelle. Et pendant 8 jours, au Quesnoy comme ailleurs, nous arrivions pour travailler, nous nous regardions et nous ne descendions pas car nous avions peur.

Vous comprenez pourquoi, 38 ans après, je rêve encore de la mine. C’est parce que ces trois années nous ont marqué, ma femme et moi. En évoquant ces souvenirs plusieurs sentiments animent mon cœur : tristesse d’abord en pensant à ceux que j’ai connus au Quesnoy et qui sont sans doute morts depuis des années... fierté d’avoir connu au fond des hommes courageux et respectables... fierté de ce que la mine m’a appris...

Maurice Vande Vijver,
Bois d’Haine.

Avant-propos

A la suite de la publication de l'ethno-témoignage d'Henry Pilette dans ce numéro (pages suivantes) et dans le précédent, il était intéressant d'avoir un complément d'information sur l'entreprise Baume & Marpent. Ainsi, nous reproduisons un article rédigé par Guénaël Vande Vijver qui couvre toute l'histoire de ces usines. Ce travail a déjà été publié par l'Ecomusée régional du Centre dans la monographie consacrée à Baume & Marpent en 2006¹. L'ouvrage, préfacé par Philippe Busquin, comprend des contributions consacrées au travail des enfants, une analyse des ouvrages produits par l'entreprise d'un point de vue architectural, etc².

Baume & Marpent : Itinéraire d'un géant

1. La création de la modeste fonderie

En 1853, Clément Delbègue délaisse son métier de médecin pour rejoindre les nouveaux entrepreneurs qui s'enrichissent dans les charbonnages, les verreries ou les ateliers métallurgiques. C'est ce dernier secteur qu'il choisit en établissant sa fonderie à Baume, hameau de la commune d'Haine-Saint-Pierre. Aux prémices de l'activité, la production reste très limitée. La fonderie fabrique des ustensiles à usage domestique ainsi que des objets de quincaillerie pour le bâtiment. Elle n'emploie alors que 60 personnes³.

Cette petite entreprise connaît un succès qui s'explique par son emplacement à proximité de la gare de Baume implantée en

1843. Selon l'aveu même des dirigeants, le développement des voies ferrées en Belgique : "ouvre des perspectives nouvelles à l'activité de la fonderie qui grandit lentement"⁴. Par l'intermédiaire de la ligne Charleroi-Mons, la société Delbègue & Cie fournit des pièces à d'autres entreprises spécialisées dans la construction métallique essentiellement dans le bassin carolorégien. Les installations de la société sont liées directement à cette ligne par une voie de raccordement construite en 1860. La modeste fonderie ne gère pas encore la construction de projets importants mais initie une diversification plus importante de sa production grâce à l'acquisition de cubilots de fusion à marche continue. Elle aborde avec succès la fabrication de boîtes d'essieux, de buttoirs ou de toutes pièces en fonte pour le matériel roulant et fixe de chemin de fer.

2. La route vers la multinationale

Delbègue, par son rôle de fondateur, est un personnage clef de la future entreprise Baume & Marpent mais l'homme qui influence réellement sur sa destinée est son neveu : Léon Moyaux. Il possède une formation d'ingénieur des mines complétée par des études d'ingénieur civil des arts et manufacture. Il obtient ses diplômes à l'Université de Liège en 1868⁵. Si Moyaux devient officiellement directeur en 1871, il assume en réalité cette fonction depuis deux ans, au moment où Delbègue part s'installer à Bruxelles. Ce dernier est nommé, une fois son neveu devenu directeur-gérant, président du Conseil d'administration.

Moyaux constitue l'archétype de l'entrepreneur moderne. A ses débuts, il s'essaie à la politique et s'implique dans la vie locale. Il est de tendance libérale. Ses convictions lui sont inculquées par la fréquentation de son père marchand. En raison de la multiplication de ses activités, il n'exerce qu'un seul mandat politique : celui d'échevin libéral de l'instruction publique à Morlanwelz. De cette expérience, il conserve un réseau de relations utiles à la future expansion de la société. Son appartenance au Parti Libéral, une des deux grandes forces politiques de l'époque, lui permet de côtoyer des personnalités comme les membres de la famille Warocqué, véritables "seigneurs" de Morlanwelz.

Moyaux comprend la nécessité vitale de se lancer dans une prospection continue de marchés à l'étranger. Il est ambitieux et cherche à dépasser le stade de la production de petites pièces pour s'attacher à la construction de grands ouvrages. Cependant, Moyaux raisonne plus témérairement que ses concurrents en allant, dans un contexte où les taxes sur les produits entrants sont relevées, implanter des installations dans un de ces pays protectionnistes. Ainsi, une division est créée à Marpent, dans le Nord de la France, en 1882. Parallèlement, il restructure profondément la société Delbègue & Cie, devenue en 1879 les Usines et Fonderies de Baume, pour la transformer en société anonyme de Baume & Marpent, ouvrant le capital à de nouveaux investisseurs.

Les débuts de Marpent sont fastidieux. Le projet est même qualifié d'échec et la société envisage

de se séparer de son implantation française⁶. La raison invoquée est la conjoncture économique ainsi que le peu de commandes enregistrées. Le véritable motif, que les dirigeants cherchent à dissimuler, réside dans des irrégularités comptables. Un membre du personnel, responsable des établissements d'Haine-Saint-Pierre et de Marpent, profite de l'éloignement géographique par rapport au directeur gérant pour détourner de l'argent. En 1886, Marpent enregistre une perte d'environ 40.000 francs⁷. Le Conseil d'administration, sous l'influence de certains membres dont Lucien Guinotte⁸, est sur le point d'accepter la vente de Marpent. Moyaux refuse cette option et prépare un plan qui mènera l'implantation française vers la voie de la rentabilité.

2.1. Le fonctionnement de la multinationale

Moyaux introduit une certaine décentralisation de l'activité en établissant trois régies : Baume, Ornavasso (Italie) et Marpent. Le chantier italien est une installation récente, implantée en 1884 pour assurer la réalisation du tunnel du Simplon et la construction de ponts de chemin de fer. La régie de Baume a une importance prépondérante sur les deux autres car c'est à cet endroit que le directeur gérant et le service de comptabilité générale résident. Les régisseurs disposent d'une certaine autonomie mais sont toujours sous le contrôle direct de Moyaux, devenu administrateur-délégué, lui-même responsable devant le Conseil d'administration. Ils veillent à l'exécution des commandes. Dans ce cadre, ils achètent toutes les pièces nécessaires à la réalisation des projets sans l'autorisation du directeur-gérant⁹. Par contre, ils ne sont pas compétents pour la recherche de nouveaux marchés qui demeure

l'apanage du service d'études. La structure mise en place est opérationnelle et engendre des résultats d'exploitation positifs. L'implantation française permet à Baume & Marpent de rentrer en lice pour l'ouverture des marchés publics des chemins de fer français. L'entreprise échappe aussi aux effets de la loi Méline qui vise à limiter les importations vers la France¹⁰. A Marpent, seulement trois ans après avoir envisagé la fermeture de l'entreprise, le succès est tel que les installations sont agrandies.

La structure décisionnelle et administrative délègue encore plus d'autonomie aux régies. Leur dénomination est d'ailleurs modifiée car, en 1913, elles deviennent des divisions. A la suite d'un contentieux rencontré avec l'administration fiscale, la régie d'Ornavasso disparaît rapidement. L'expérience italienne est quand même importante car elle constitue la première réalisation probante à l'étranger en matière de gestion de projets importants. De plus, elle affirme la diversification grandissante de la production ainsi que la reconnaissance d'un certain savoir-faire accordé à Baume & Marpent. Après s'être étendue vers la France, l'entreprise poursuit son expansion en rachetant, près d'Haine-Saint-Pierre, la société Brison à Morlanwelz. Cette dernière est directement transformée en une nouvelle division¹¹. L'objectif de ce rachat est l'expansion des forges qui sont largement insuffisantes à Haine-Saint-Pierre. Cette faiblesse oblige la commande externe de nombreuses pièces qui pourraient être usinées en interne¹². Outre cette extension, les travaux portent sur la construction d'un magasin central et d'un séchoir à bois¹³.

(suite dans le PIWB n° 67)

Guénaël Vande Vijver

Notes

¹ "Baume & Marpent : Itinéraire d'un géant" dans *Baume & Marpent : De la Haine au Nil : Itinéraire d'un géant*, La Louvière, Ecomusée régional du Centre, 2006, p. 17-33. L'ouvrage peut être commandé au prix de 10 euros par téléphone (064/28.20.00) ou en ligne (<http://www.bois-du-luc.com>).

² Les autres auteurs sont : Jean Puissant ("Place du bassin du Centre par rapport à la Belgique et l'Europe"), Yves Quairiaux ("Un document d'histoire sociale : le registre d'inscription des carnets des femmes, enfants et adolescents"), Alain Dewier ("Assainissement et reconversion des sites industriels en Région wallonne"), Olivier Cnockaert ("Olympisch Zwembad Athene 2004"), Karima Haoudy ("L'architecture préfabriquée de Baume & Marpent : ossature du modernisme"), Michel Thiry ("Raccourcir le temps et l'espace : la conquête du rail par Baume & Marpent"), etc.

³ Ecomusée régional du Centre, fonds Baume & Marpent, catalogue de vente, circa 1955, p. 2.

⁴ *Ibidem*, p. 8.

⁵ Ginette Kurgan-van Hentenryk, Serge Jaumain, Valérie Montens, *Dictionnaire des Patrons en Belgique*, avec la collaboration de Jean Puissant et de Jean-Jacques Heirwegh, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 1996, p. 476 ; Roger Darquenne, notice sur Léon Moyaux dans la *Biographie Nationale*, Bruxelles, Académie royale, t. 44 fasc. 2, 1981, col. 577.

⁶ Ecomusée régional du Centre, fonds Baume & Marpent, registre des Procès-verbaux du Conseil d'administration de 1882 à 1896, séance du 2.12.1884.

⁷ Ecomusée régional du Centre, fonds Baume & Marpent, registre des Procès-verbaux du Conseil d'administration de 1882 à 1896, séance du 16.02.1886.

⁸ Lucien Guinotte (1839-1911) est un libéral de tendance progressiste. Il occupe le poste de directeur général des charbonnages de Mariemont-Bassac et y installe les conseils de conciliation.

⁹ Ecomusée régional du Centre, fonds Baume & Marpent, registre des Procès-verbaux du Conseil d'administration de 1882 à 1896, séance du 29.03.1887.

¹⁰ Roger Darquenne, *op cit.*, col. 578.

¹¹ Ecomusée régional du Centre, fonds Baume & Marpent, registre des Procès-verbaux du Conseil d'administration de 1882 à 1896, séance du 15.12.1887.

¹² Ecomusée régional du Centre, fonds Baume & Marpent, registre des Procès-verbaux du Conseil d'administration de 1882 à 1896, séance du 23.11.1909.

¹³ Ecomusée régional du Centre, fonds Baume & Marpent, registre des Procès-verbaux du Conseil d'administration de 1882 à 1896, séance du 1.12.1910.



Ci-contre : Ecomusée régional du Centre, fonds Baume & Marpent, Baume & Marpent, division de Morlanwelz, construction de wagons à la chaîne, circa 1940.

Quels étaient les métiers impliqués ?

Des relations entre les spécialités existaient comme, par exemple, entre le chaudronnier et la section soudage. Si un problème survenait, il était du ressort du chef d'atelier de savoir à qui la faute incombait.

A cette époque, le contrôle qualité n'existait pas. Il était très peu réalisé. Le chef d'atelier jouait ce rôle de temps en temps. Pour le chemin de fer, c'était leur personnel qui l'exerçait directement. Trois techniciens employés à temps plein avaient un droit de regard partout. Le contrôle qualité était exercé par le client tandis que maintenant, c'est le fournisseur qui le réalise, c'est une nouvelle notion.

Plusieurs raisons expliquent cette évolution. La conscience professionnelle était plus présente car les gens aimaient le travail bien fait alors qu'actuellement on s'aide d'intérimaires. Quand on engageait un ouvrier, il y avait toujours un adjoint qui s'en occupait. Pour certains travaux, la formation durait 5 ou 10 ans. Pour la carcasse des camions, il fallait former la coquille en frappant la tôle, c'était quelqu'un de 50 ou 60 ans, pas un jeune.

Qui était le responsable des projets ?

Il n'y avait pas de projet à Baume & Marpent, il faut changer ce mot ! Le projet c'était le client qui le réalisait. Baume & Marpent n'était pas un créateur mais un exécutant. Il existait une petite exception au niveau de la conception des camions car on a complé-

tement conçu la carrosserie. C'est une création propre à Baume & Marpent. Cela a été de mon ressort avec deux dessinateurs. Le plus difficile a été la réalisation des portières. J'avais carte blanche pour ces portes.

Pour ces camions, une entreprise a été responsable de la conception sur le plan mécanique (longeron...). Ces camions ont équipé la protection civile à ses débuts. Les camions ont amené la soudure par point.

Pouvez-vous me citer quelques machines utilisées par Baume & Marpent ?

Baume & Marpent avait acquis une machine allemande : Ravestad(1) . On pouvait mettre l'ensemble d'un châssis à locomotive. On réalisait tous les trous dans ce châssis avec une grande précision. Elle se situait à l'entrée principale dans le hall d'entrée.

On produisait une grosse série de wagons, de voitures de chemin de fer et on assemblait des locomotives de manœuvre. Pendant que je travaillais à Baume & Marpent, on en a produit entre 20 et 25. Il n'y avait pas d'outil de conception. Pas de TAO, DAO, CAO¹. On ne réalisait pas de modèle réduit.

Selon vous quels sont les facteurs qui ont provoqué la fermeture de l'entreprise ? Était-elle inévitable ?

Baume & Marpent était rentable mais la création d'une DG supplémentaire a certainement coûté de l'argent. La direction générale a commandé les

moteurs avant d'avoir pris toutes les précautions. La fermeture de Baume & Marpent a été décidée par les banques. Elles savaient qu'une commande importante des chemins de fer avait été conclue. Les chemins de fer ont réparti cette commande entre deux usines qui devaient de l'argent aux banques. Baume & Marpent n'en devait pas. Baume & Marpent aurait pu survivre car c'était une des usines les plus performantes. La fermeture aurait pu être différée.

Pourquoi avez-vous quitté l'entreprise et quels ont été vos autres employeurs ?

J'ai quitté l'entreprise car la fermeture avait été décidée. J'ai été engagé par une société française basée à Lille qui avait une filiale à Tournai. J'ai dirigé le bureau d'études. En 1972, il a été déplacé à Bruxelles. J'ai eu le choix de partir à Bruxelles ou de devenir directeur de l'usine à Tournai. Cette usine a aussi fermé. Je suis devenu directeur d'une usine en France.

Vers quelles entreprises se sont dirigées les personnes qui travaillaient à Baume & Marpent ?

Le chef d'atelier principal a été dans une entreprise située près de Halle. Un des ingénieurs a été directeur aux Ateliers de Braine-le-Comte.

Propos recueillis par
Guénaél Vande Vijver

¹ TAO : traçage assisté par ordinateur.
DAO : dessin assisté par ordinateur.
CAO : conception assistée par ordinateur.

Maison de la métallurgie et de l'industrie de Liège

“L'électricité”

Grande exposition temporaire relative à l'électricité, depuis ses débuts jusqu'à l'informatique. Du 4 avril au 19 novembre 2006. Exposition accessible du lundi au vendredi, de 9 à 17h et le week-end de 14 à 18h. Fermée les jours fériés.

Infos : Maison de la métallurgie et de l'industrie de Liège – Boulevard Poincaré, 17 – 4020 Liège. Tél. 04/342.65.63. E-mail : maisonmetallurgie@skynet.be.

Centre touristique de Blégny-Mine
“Des hommes contre du charbon : 1946 - 1956”

Le 23 juin 1946, l'Italie et la Belgique signaient un accord resté dans les mémoires comme celui de “Minatori – carbone”. Cet accord résultait de la conjoncture politique, économique et sociale des 2 pays concernés. D'une part, la Belgique se trouvait face à une pénurie de main-d'œuvre dans les mines, à un problème démographique et dans l'obligation d'augmenter sa production de charbon. D'autre part, l'Italie souhaitait retrouver sa place sur la scène européenne après des années d'une politique controversée et connaissait une situation économique désastreuse. Par ce traité, l'Italie s'engageait à envoyer 2000 mineurs de fond par semaine à la Belgique qui en retour permettait à l'Italie d'acheter plus ou moins 200 kilos de charbon par jour et par mineur fourni.

L'exposition retrace les conséquences humaines de cet accord et ce jusqu'à la tragédie de Marcinelle le 8 août 1956.

Nous attendions de la main-d'œuvre, on nous a envoyé des hommes...

Pour ces milliers d'immigrants, la réalité sera rude. La Belgique connaissait une pénurie de logements et les premiers arrivés seront parqués dans des baraques construits par les Allemands pour les prisonniers russes ; d'autres plus chanceux intégreront des phalanstères au confort un peu moins rudimentaire.

Le travail, exclusivement un travail de fond, constituera un véritable choc et la première descente dans la mine un rite quasi initiatique pour ces travailleurs venus d'un pays de soleil et souvent d'origine rurale.

Estis corédjeûs. En n'a bêcop qu'ont léyî leû vèye

Si les relations avec les habitants ont parfois été teintées d'incompréhension et de préjugés, très vite les mécanismes de la culture ouvrière vont se mettre en place. Ces valeurs, faites de savoir-faire et de solidarité auxquels s'ajoute la fierté d'un travail périlleux et difficile, vont souder les mineurs quelles que soient leurs nationalités.

De nombreux accidents vont jalonner ces 10 années, forçant l'Italie à revoir sa politique d'émigration.

Sono morti per noi

Il faudra l'ampleur de la catastrophe de Marcinelle avec ses 262 morts, dont 136 italiens, pour que ceux-ci soient considérés comme faisant partie intégrante de la société belge par l'angoisse et la douleur partagées. Et comme chaque individu véhicule l'image que les autres se font de son pays, cette intégration fut facilitée par le redressement économique rapide de l'Italie qui brillait en outre dans des domaines très médiatisés comme le cinéma, les courses automobiles et le design.

Et le mariage du Prince Albert avec la Princesse Paola Ruffo di Calabria contribua également à changer le regard porté sur la communauté italienne.

Pour terminer, l'exposition tente de définir les notions de nationalité et de citoyenneté dans l'histoire et d'appréhender ce que ces deux notions représentent actuellement, s'inscrivant ainsi dans le thème retenu pour les Journées du Patrimoine 2006.

Cette exposition organisée dans le cadre du programme “Autour du Giro - Pays de Liège” est accessible à tous du vendredi 28 juillet au jeudi 31 août de 13 à 18h et de 9 à 18h pour les groupes (sur réservation) jusqu'au dimanche 17 septembre. Visite individuelle gratuite. Textes et légendes en français, néerlandais et italien. Visite guidée : 38 euros par groupe de maximum 25 personnes.

Cette exposition s'inscrit également dans les Journées du Patrimoine le 9 et 10 septembre. Durant ces 2 jours des visites guidées gratuites en français sont proposées à 10h00 – 11h30 – 13h30 – 15h00 et 16h30.

Pour tout renseignement ou réservation
Domaine touristique de Blegny-Mine
 Rue Lambert Marlet, 23
 B-4670 Blegny
 Tél. 04/387.43.33 - Fax : 04/387.58.50
 E-mail : domaine@blegnymine.be

Institut d'histoire ouvrière
économique et sociale à Seraing
“Siamo Tutti Neri ! Des
hommes contre du charbon”



L'Institut d'histoire ouvrière économique et sociale a réalisé à la fin des années 90 une exposition itinérante consacrée à l'immigration italienne qui a bénéficié au début de cette année d'une réactualisation graphique¹. L'exposition évoque les raisons qui poussent à l'exil, le contexte de la "bataille du charbon" en Belgique, les conditions d'accueil, d'installation et de travail des immigrants et de leur famille durant la première décennie jusqu'à la catastrophe de Marcinelle en 1956 qui marque un tournant dans les conditions de l'immigration en Belgique. Ensuite, sont présentées les principales associations qui encadrent la communauté immigrée et lui apportent à la fois le maintien de la culture nationale et les moyens civiques et culturels de son existence dans nos régions où elle dépasse par endroit les 20% de la population. L'apport des Italiens dans le

La location de l'exposition revient à 500 euros par quinzaine et 125 euros par semaine supplémentaire.

L'exposition peut être enrichie par des compléments originaux, thématiques ou régionaux, en concertation avec les producteurs. Elle peut aussi être accompagnée d'une visite guidée ou d'une animation en relation avec son thème principal. L'ouvrage *Siamo tutti neri. Des hommes contre du charbon, études et témoignages sur l'immigration italienne en Wallonie* (168 pages, in octavo, illustré, publié avec le soutien du Ministère de la Région wallonne) est toujours disponible au prix de 15 euros + 2 euros de frais de port. Un dossier pédagogique accompagne l'exposition.

Pour tout renseignement ou réservation
Institut d'histoire ouvrière,
économique et sociale
Avenue Montesquieu, 3
B-4101 Seraing
Tél./fax 00(32)04 330 84 28
ou 00(32)04 330 84 46
info@ihoes.be – www.ihoes.be

combat pour la reconnaissance de la silicose comme maladie professionnelle n'est qu'un aspect de leur intégration progressive dans les luttes sociales en Belgique. Dès les années 1920, un certain nombre de journaux italiens sont édités dans notre pays et des centrales syndicales belges publient des articles en italien dans leurs périodiques.

Enfin, l'exposition se termine par une réflexion sur la place de l'immigration italienne dans la démographie wallonne et ses perspectives.

L'exposition sera prochainement présentée aux endroits suivants : à la Maison de la laïcité d'Oupeye (du 18 au 24 septembre) et à la Ville de Seraing (du 6 au 19 novembre).

Les Maîtres du feu
“Le monde de nos mines et
carrières : roches, minéralisations et fossiles”

Les Maîtres du feu, lors de cette saison touristique 2006, rendent hommage à leurs origines à travers une très belle exposition de roches, certaines exceptionnelles de par leur beauté et leur grandeur. Des bijoux qui couvrent une histoire de près de... 325 millions d'années !

Les massifs rocheux de la vallée de la Meuse sont constitués essentiellement à partir d'anciens fonds marins qui ont vu s'accumuler des sables, des boues, des graviers, des galets...

Ces sédiments se sont enrichis de fragments animaux et végétaux qui proliféraient dans ces mers il y a plus de trois cents millions d'années (fossiles et micro-fossiles constitutifs de nos calcaires).

Dans ces massifs rocheux, on retrouve bon nombre de minéraux exploitables en filons ou gisements divers. Ils sont les témoins des transports par les eaux des matières minérales de l'écorce terrestre et des océans de l'époque, immobilisées aujourd'hui par les forces tectoniques.

Des échantillons de très grande qualité de ces roches, des cristaux magnifiques et nombreux fossiles surprenants sont présentés aux Maîtres du feu du 1er avril au 29 octobre 2006, les week-ends, jours fériés et vacances scolaires de 10h à 18h.

Infos : Les Maîtres du Feu – Rue de Bende, 4 – B-4540 Amay. Tél. 084-24 04 17.
E-mail : tourism.info@amay.be.

L'après-Marcinelle



Les catastrophes minières ont souvent jeté l'effroi dans les populations houillères en semant la mort dans de nombreux foyers. Il en a été de même à partir des années 1920 avec le développement de la terrible "silicose". Les enquêtes menées systématiquement par les Ingénieurs du Corps des Mines depuis 1813 pour rechercher les causes et circonstances de tous les accidents mortels survenus et en particulier des accidents collectifs, ont permis d'identifier un certain nombre de mesures destinées à éviter leur renouvellement.

Car s'il était certes important de réagir aux accidents et catastrophes, il était plus important encore de les prévenir. Cette démarche allait prendre sa pleine mesure après la deuxième guerre mondiale, en Belgique et dans les pays limitrophes tout d'abord, puis à partir de 1952 dans le cadre européen de la C.E.C.A. (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier).

La recherche concernant la prévention de la silicose et l'amélioration de la salubrité des chan-

niers allait également retenir une attention toute particulière à partir de cette époque.

Un mois à peine après la catastrophe du 8 août 1956 à Marcinelle, le Ministre Jean Rey proposait au Conseil spécial des Ministres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier ayant les mines dans ses attributions de réunir une "Conférence sur la sécurité dans les charbonnages de houille" en vue de réduire au maximum les risques d'accidents dans les mines de houille en mettant en commun toutes les connaissances acquises en matière de sécurité dans les six Etats membres de la Communauté.

Cette conférence devait dans un premier temps s'attacher particulièrement aux accidents collectifs dans les domaines suivants : protection contre le grisou et les poussières inflammables, protection contre les feux et incendies en tenant compte de l'évolution des techniques notamment en matière de mécanisation, d'électrification, de tir et de mécanique des massifs rocheux.

Elle devait, en outre, dans un second temps, constituer un "Organe permanent pour la sécurité et la salubrité dans les mines" (O.P.) qui serait chargé de proposer des recommandations aux gouvernements des Etats membres par l'intermédiaire de la Haute Autorité de la C.E.C.A.

La dite conférence s'est réunie de nombreuses fois de septembre 1956 à février 1957.

Cet organe, auquel participait le Professeur Jean-Jacques Stassen, allait édicter une série de règles

de prévention et de précaution et débattre en matière de coups de grisou et/ou de poussières inflammables, de prévention de la silicose, de prévention de dégagements instantanés et en matière de Police des Mines.

Avant de confier une grande partie de sa documentation sur le sujet au Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Minière (CLADIC) à Blegny-Mine, le Professeur Stassen a tenu à en faire une synthèse d'une grande richesse, à la fois par les thèmes abordés, par la philosophie qui a sous-tendu toutes les recherches entreprises, philosophie qui pourrait encore guider toutes nos recherches actuelles en matière de sécurité, et par la richesse de la bibliographie qui sera d'une aide précieuse pour ceux qui souhaitent poursuivre des recherches sur le sujet.

L'après-Marcinelle : quarante ans d'histoire sociale dans le cadre du traité de la CEEA pour l'amélioration des conditions de travail des mineurs : protection du travail dans les mines belges après la catastrophe de Marcinelle / Jean Jacques STASSEN. – Blegny : Domaine touristique de Blegny-Mine ; Liège : Ed. du CEFAL, 2006. – 127 p. : ill. en noir, couv. ill. en coul. ; 25 cm. Bibliogr. pp. 108-126. – ISBN 2-87130-227-8

Renseignements : grâce à l'aide des éditions du CEFAL, le livre sera disponible dans toutes les "bonnes librairies", selon la formule consacrée. Il est également disponible au Domaine Touristique de Blegny-Mine, où il peut être commandé au prix de 15 euros + 3,10 euros de frais d'envoi, et dans les institutions spécialisées sur le sujet.

Domaine touristique de Blegny-Mine, Rue Lambert Marlet, 23 – 4670 BLE-GNY – Tél. 04-387 43 33 – Fax 04-387 98 28

E-mail : domaine@blegnymine.be

Site Internet : www.blegnymine.be

Passeurs de mémoire



L'intérêt de cet ouvrage est de "garder la trace du travail, de ses pères et de ses récompenses à travers la parole de ceux qui l'ont vécu."

La forme particulièrement soignée du livre mais aussi du DVD qui l'accompagne ne peut permettre de passer sous silence la qualité du contenu. Un aperçu formidable de la vie industrielle et sociale d'une région en plein redéploiement à travers les témoignages de trente-huit travailleurs.

Preuve que l'archéologie industrielle ne se limite pas seulement à la vie des bâtiments qui ont vu naître des activités économiques mais qu'elle s'étend aussi au vécu des ouvriers. Leur vécu dans l'entreprise, dans les relations qu'ils entretenaient entre collègues ou avec leur hiérarchie, dans le travail qu'ils devaient accomplir, dans leur vie sociale et familiale après leur journée de labeur et dans les combats qu'ils ont menés, parfois en vain, pour tenter de maintenir leur outil, leur vie.

Passeurs de mémoire : reflets d'une mémoire ouvrière de l'Ouest du Brabant wallon. – Court-Saint-Etienne : Centre culturel du Brabant wallon, 2006. – 145 p. : ill. en noir et en coul., couv. ill. en noir et en coul. ; 22 cm + 1 DVD. Bibliogr. pp. 141-142.

Renseignements : Centre culturel du Brabant wallon – Rue Belotte, 3 – 1490 COURT-SAINT-ETIENNE – Tél. 010 61 66 06 – Fax 010 61 57 42
E-mail : saison@ccbwb.be.
Site Internet : www.ccbwb.be.
Prix (livre + DVD) : 10 euros + 2,50 euros pour les frais de port.

Voies libres

"Chemins qui s'écoulent et qui portent vers des ailleurs réels ou rêvés... Miroirs du ciel, de la terre et de l'âme... Gardiens de la mémoire des hommes enfouie dans le limon de leur lit... Les fleuves et les rivières excitent, depuis toujours, les imaginations et nourrissent de leurs flots la vie qui se développe sur les berges. Voie de communication par excellence, ils ont rapproché, et rapprochent encore, les contrées et leurs richesses naturelles, les peuples et leur savoir-faire, jouant un rôle important dans le développement économique et culturel des cités."

"En Région Wallonne, ils ont forgé les paysages, fertilisé les villes et conditionné nombre d'activités artisanales et industrielles. Redessinés au fil des siècles et toujours mieux maîtrisés, ils y ont en effet tissé un réseau particulièrement dense. Aujourd'hui, ce sont près de 450 kilomètres de voies navigables (fleuves, rivières et canaux) qui sont ainsi exploités, plaçant la Wallonie au cœur d'un maillage européen qui relie la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et, via le Rhin et le Danube, les pays de l'Est. Adaptées, en grande partie, aux gabarits européens (1350 tonnes et plus), ces voies d'eau wallonnes bénéficient, en outre, d'un accès aisé vers le plus grand pôle portuaire mondial, constitué par les installations d'Antwerpen, de Gent, de Zeebrugge et de Rotterdam."

Tiré de l'introduction de
Caroline Lamarche

Voies libres / textes de Caroline Lamarche et Michèle Marchal ; fotogr. de Christian Carez. – Namur : Région Wallonne. Ministère de l'équipement et des transports, 2005. – 120 p. : ill. en noir, couv. ill. en noir ; 24 x 31 cm. – (Regards, 6).

Renseignements et commande

via le site du MET :

<http://met.wallonie.be/opencms/opencms/fr/>

au prix de 25 euros.

Bruno Guidolin

Un site internet pour tous les amateurs d'archéologie industrielle :

www.forbidden-places.be

Le site [forbidden-places.be](http://www.forbidden-places.be) est alimenté depuis plus de 5 ans par les travaux du photographe Sylvain Margaine. Cet artiste est un passionné d'archéologie industrielle qui sillonne la Belgique à la recherche de "modèles". Son site propose des photographies qui touchent à cinq domaines : les friches industrielles (charbonnage de Cheratte, triage-lavoir de Péronnes, brasserie Stella-Artois, etc.), les bâtiments abandonnés (l'école vétérinaire de Bruxelles, Hôpital civil de Charleroi, etc.), les trains (Arsenal de Pont-à-Celles, la Goutte d'eau, etc.), la "toiturophilie" (vues prises du haut de grues) ainsi que les domaines militaires (fort de la Chartreuse à Liège, etc.). Une cinquième rubrique offre des vidéos "d'exploration urbaine". Ces photographies sont vraiment admirables et, pour certains sites, il est même possible d'avoir des vues de nuit et de jour. Les œuvres de Sylvain Margaine ne se limitent pas à la Belgique. En effet, ce photographe a été partout en Europe. Son reportage le plus impressionnant est celui qu'il consacre à la gare internationale de Canfranc en Espagne. Cet édifice est actuellement abandonné mais, lors de son inauguration en 1928, c'était la gare la plus importante d'Europe avec ses 241 mètres de longueur. La rubrique liens mérite également d'être consultée.

Vande Vijver Guénaël,
Secrétaire de rédaction du PIWB

AGENDA

Belgique

Journées du Patrimoine

En Wallonie

Les 9 et 10 septembre

Le thème de cette année est "Patrimoine et citoyenneté"

Infos pratiques :

www.journeesdupatrimoine.be

ou 085/27.88.80.

En Région de Bruxelles-Capitale

Les 16 et 17 septembre

Le thème de cette année est "Corps et Esprit"

Infos pratiques :

www.monument.irisnet.be

Ecomusée régional du Centre à Bois-du-Luc

Du 31 mars au 30 octobre

Exposition *Des cris en négatif(s)*

Cette période coïncide avec la saison touristique où le musée est ouvert tous les jours, sauf le lundi, pour les visiteurs individuels et les groupes.

Infos pratiques :

www.bois-du-luc.com

ou 064/28.20.00

Le Bois du Cazier

Jusqu'au 3 décembre

Marcinelle 1956-2006

Au cœur du Cazier

L'Histoire en 3 dimensions

Infos pratiques :

www.leboisducazier.be

ou 071/88.08.56

La Fonderie

Jusqu'au 15 octobre

Molenbeek, récits de ville

Infos pratiques :

www.lafonderie.be

ou 02/410.99.50

Musée royal de Mariemont

Jusqu'au 3 décembre

Celtes, Belges, Boïens, Rèmes, Volques

Infos pratiques :

www.musee-mariemont.be

ou 064/21.21.93

France

Lewarde

Jusqu'au 7 janvier 2007

Courrières : enquête sur la plus grande catastrophe minière d'Europe.

Infos pratiques :

www.chm-lewarde.com

TABLE DES MATIÈRES

EDITORIAL, par B. VAN MOL	2
ETUDE : L'usine d'assemblage BMC... , par A. VITTONI ET G. VANDE VIJVER	3
ETHNO-TÉMOIGNAGE : témoignage de Maurice Vande Vijver , ancien mineur	7
ETUDE : Baume & Marpent : Itinéraire d'un géant, par G. VANDE VIJVER	8
ETHNO-TÉMOIGNAGE : Interview d' Henry Pilette , ingénieur à Baume & Marpent (Suite et fin)	10
EXPOSITIONS	11
"L'électricité"	11
"Des hommes contre du charbon : 1946 - 1956"	11
"Siamo Tutti Neri ! (...)"	12
"Le monde de nos mines et carrières (...)"	13
COMPTES RENDUS	13
"L'après-Marcinelle"	13
"Passeurs de mémoire"	14
"Voies libres"	14
"Forbidden zone"	14
AGENDA	15
INFORMATIONS GÉNÉRALES	16

Association sans but lucratif fondée en 1984

Siège social : Halles du Nord
Rue de la Boucherie, 4
B-4000 LIEGE (Belgique)
Tél. : 04/221.94.16 ou 17
Fax : 04/221.94.01
claude.gaier@musedarmes.be

Conseil d'administration

Président : Bruno VAN MOL
Vice-présidents : Jean-Louis DELAET
Claude GAIER
Secrétariat : A.S.B.L.Grand-Hornu Images
(Maryse WILLEMS)
Trésorier : Jacques CRUL
Membres : Jean DEFER
Claude DEPAUW
José DUPONT
Claude MICHAUX
Jean-Claude SCHUMACHER
Guido VANDERHULST
Guénaël VANDE VIJVER
Jean-Jacques VAN MOL

Bulletin périodique trimestriel

Publié avec l'aide de la Communauté Française

Abonnement annuel

Membre individuel effectif : 12,50 euros
Associations culturelles : 18,50 euros
Associations commerciales : 25 euros
Membres protecteurs : 75 euros
Cotisation à l'ASBL (sans la revue) : 2,50 euros

A verser au compte 068-2019930-29 de Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles, Rue de Feneur 71 B-4670 BLEGNY

Editeur responsable

Claude GAIER
Rue F. Lapierre, 35/11
B-4620 FLERON
Tél. : 04/221.94.17
Fax : 04/221.94.01
claude.gaier@musedarmes.be

Secrétariat de rédaction

Guénaël VANDE VIJVER
Boulevard de la Sennette, 42
7190 Ecaussinnes
Tél. : 0475/33.49.28 ou 067/87.81.33
gvdevijv@ulb.ac.be

Lionel VANVELTHEM
lvanelthem@gmail.com